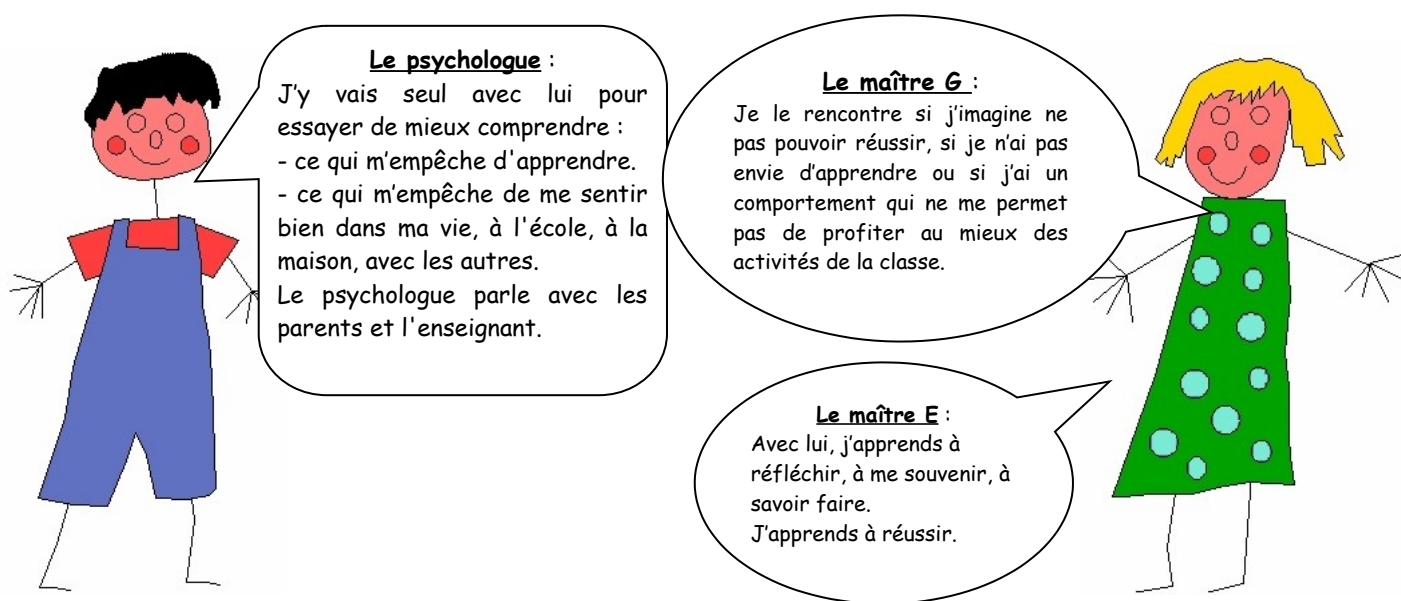


INFORMATION AUX FAMILLES 2022-2023

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

« Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif pour prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes. »

Circulaire n° 2014-107 du 18.08.2014



Deux démarches sont possibles pour la mise en place d'une aide adaptée :

➤ A l'école, l'enseignant de la classe remarque des signes de difficultés : instabilité, grande timidité, maladresses, problèmes de langage ou d'apprentissages, difficultés d'adaptation à la classe ou au groupe....

Si ces manifestations persistent malgré l'aide apportée en classe, il rencontre les parents et fait une demande au RASED afin qu'un projet d'aide spécialisée se mette en place.

➤ A la maison, des parents s'étonnent et ne comprennent pas les difficultés à l'école de leur enfant. Ils peuvent en parler avec le maître et/ou avec une personne du réseau.

Deux manières de nous contacter :

- Par l'intermédiaire de l'enseignant de la classe
- Ou avec les coordonnées ci-dessous

Isabelle Gazeau

Psychologue de l'Education Nationale

☎ 05 49 07 28 09

Sonia Vezien

Maître chargé de l'aide pédagogique

☎ 05 49 07 51 32

Anne-Catherine Moinet-Champigny

Anne-Catherine.Champigny@ac-poitiers.fr